

## Allocution de Martine Lafond

Présidente d'honneur du Colloque 2003 sur le Transport adapté au Québec

Jeudi, 18 septembre 2003, à Saguenay

---

Mesdames, Messieurs,

Il n'est pas nécessaire d'être bien vieux, pour avoir connu l'époque où les personnes handicapées qui ont une mobilité réduite ne pouvaient avoir recours à un service de transport, adapté à leurs besoins.

Il existait certes quelques initiatives privées fort louables, qui ont d'ailleurs inspirés les pionniers du transport adapté, mais les ressources demeuraient dans l'ensemble plutôt aléatoires et inaccessibles.

À ce moment, il fallait, pour réussir à se déplacer, être très ingénieux ou alors très chanceux. (je vous invite à lire l'article qui en parle: **La valse des transports**, déposé (Extrait du journal EN ROUTE AVEC RUTAS Saguenay).

Ainsi, la plupart des personnes qui ont une mobilité réduite se trouvaient empêchées de participer à la vie collective, à la formation, au travail, aux loisirs, à la culture en raison même de l'absence dans leur localité d'un transport adapté abordable. D'autres encore devaient se résoudre à changer leur lieu de résidence pour se rapprocher des services dont elles avaient besoin.

Plus tard, avec la Loi 9 assurant l'exercice des droits des personnes handicapées a débuté le développement de services de transport adapté à leurs besoins. Au début, tout était à faire ...; on s'est d'abord demandé si le transport adapté devait être réservé aux personnes qui ont des limitations sur le plan physique, si les minibus étaient les seuls véhicules à privilégier, si les usagers devaient toujours être accompagnés, si les parcours des véhicules pourraient varier, etc. Le ministère des Transports du Québec a joué un rôle de premier plan dans ce développement en stimulant la

réflexion, la recherche et en faisant la promotion du service auprès de ses partenaires, municipaux ou communautaires.

La croissance des services de transport adapté a été salubre pour bon nombre de personnes handicapées. Elles ont pu enfin aller travailler, suivre des cours, participer aux activités communautaires, aller voir des spectacles, visiter des parents et amis, faire des emplettes etc... À d'autres qui ont vécu la désinstitutionnalisation, le transport adapté a facilité leur intégration sociale.

Depuis quelques années, on remarque de façon importante que la demande dépasse l'offre et les besoins sont plus grands que les ressources disponibles. On cherche des moyens de répondre à tous ces besoins, pourtant légitimes. Après le minibus, le taxi adapté s'inscrit parmi les solutions. Mais, ensemble, il nous faudra en trouver d'autres.

Il importe plus que jamais que tous les intervenants concernés par la réalité que vivent des personnes handicapées, qu'ils soient décideurs municipaux, acteurs gouvernementaux, organisateurs des services de transport adapté ou défenseurs des droits des usagers, poursuivent la réflexion, acquièrent une plus grande connaissance des particularités régionales et réalisent des actions percutantes en matière de transport adapté.

Nous savons tous que se déplacer est un facteur indispensable à l'intégration sociale. Autant il est nécessaire de rendre accessible l'entrée des lieux publics aux personnes handicapées, autant il va de soi qu'elles doivent pouvoir s'y rendre. C'est, entre autres, de cette manière qu'un transport dit adapté prend tout son sens.

Le développement des services de transport adapté aux besoins des personnes handicapées qui ont une mobilité réduite est une affaire de partenariat et de concertation : Il faut continuer le développement, explorer de nouvelles avenues, et mettre à profit toutes les ressources de transport disponibles de façon à ce que personne ne soit privé de vivre « NORMALEMENT » en raison d'un accès limité à un transport adapté.

Cette place importante que nous accordons à l'amélioration des services est le motif qui nous amène à ce Colloque annuel sur le transport adapté au Québec. Durant les deux prochaines journées, nous avons le privilège de mettre ensemble ce que nous savons et de découvrir ce que nous pouvons faire afin de bonifier le secteur du transport adapté. Cette amélioration que nous souhaitons, ces innovations que nous anticipons nous font constater qu' **ENSEMBLE, ON N'A PAS FINI DE GRANDIR** et que ce colloque 2003 est le lieu par excellence pour réaliser notre croissance. Je vous souhaite un très bon colloque.

Martine Lafond